

# 5<sup>c.</sup> Journal du Lot 5<sup>c.</sup>

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

## Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
CAHORS ville.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.
Autres départements.....			

Les abonnements se paient d'avance.

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

## Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

## Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## ÉMILE ZOLA

Chaque année, à ce moment même où les premiers frissons de mort font tressaillir la nature tout entière, les fidèles de celui qui fut le sublime apôtre de la vie, vont à Médan, en pieux pèlerinage, apporter au grand disparu l'hommage de leur admiration et de leur souvenir. Et la foule de ceux qui se rappellent encore, s'écoule lentement, tristement, pendant que des disciples du maître, redisant en de fortes paroles, l'exemple, le magnifique exemple que nous a laissé Zola.

Emile Zola !  
A ce nom qui sonne avec une force étrange, que ni le temps, ni les injures, ni les outrages n'ont pu réussir à affaiblir, tout un passé se dresse devant nos yeux. Et il nous semble entendre encore ce grand cri de justice et de vérité qu'il jeta courageusement un jour à la face du monde étonné.

Nous nous rappelons aussi quelle débâcle, quelle fuite dans la nuit le suivirent. Ce réveil de la conscience humaine nous prépara les aurores que l'on sait. Toute la France républicaine, au lendemain de la victoire du droit, sentit alors ce qu'elle devait à Zola.

Elle le montra d'ailleurs clairement. Lorsque la mort brutale l'eut couché en pleine gloire, le peuple de Paris lui fit les plus magnifiques funérailles qu'un homme pouvait rêver.

Mais depuis... hélas !  
On dirait presque que certains ont oublié déjà. Et c'est pitoyable de penser qu'en 1911 nous n'avons pas encore fixé dans le bronze la figure de celui qui illumina toute une époque.

La statue de Zola, œuvre admirable, assure-t-on, de Constantin Meunier et d'Alexandre Charpentier, attend dans un coin qu'on la jette à la pleine lumière. Les démarches répétées de M. de Pressensé, Président de la Ligue des Droits de l'Homme et du Comité constitué pour élever à Paris un monument à l'auteur de « J'accuse » et des « Trois évangiles » n'ont abouti jusqu'ici à aucun résultat.

On avait d'abord pensé au Jardin des Tuileries. Cette magnifique place convenait à la grandeur de Zola ; malheureusement au dernier moment quelques-unes de ces compétences artistiques que nous connaissons trop, ont déclaré, paraît-il, que la beauté du Jardin ne permettait pas qu'on y plaçât une nouvelle statue. Alors on s'est souvenu qu'il existait aussi un Jardin du Luxembourg. Mais nos graves sénateurs ne vont-ils pas penser à leur tour que la figure de Zola en face de leur palais, leur serait d'un désagréable effet. Et peut-être lui faudra-t-il errer encore longtemps ainsi avant qu'elle ne trouve un endroit où l'on veuille bien l'accepter.

Quelle misère ! Paris sans une place libre pour un monument ? Allons donc. N'y en aurait-il pas le quart d'une d'ailleurs, qu'il faudrait quand même la trouver. Qu'on déboulonne cent autres statues, s'il le faut, mais il ne se peut pas que le chef-d'œuvre de Constantin Meunier reste éternellement dans l'ombre.

Est-ce que par hasard nous oublierions, maintenant que le danger est passé, tout ce dont nous sommes redevables à Zola ?

Est-ce que nous ne nous rappellerions plus qu'il fut un jour, comme l'a très justement dit Georges Pioch « la plus haute conscience et la plus haute victoire de la République. »

Est-ce que tout notre souvenir ne serait fait de d'ingratitude ? C'est impossible. La France démocratique ne saurait admettre que celui qui la synthétisa tout entière un jour ne survive que dans notre admiration. La belle tête triste et pensive d'Emile Zola, devrait depuis longtemps déjà, dans un coin de verdure, nous rappeler à tous que les minutes de plus sombre désespérance ont toujours des lendemains sublimes.

Aurions-nous peur, aussi ? Les bandes de ces Messieurs les Camelots du Roy nous feraient-elles

trembler ? Nous n'oserons jamais, ont-ils affirmé. Eh bien ! nous leur montrerons que nous oserons.

Ce jour là, à côté de nos aînés qui sont des jeunes encore, comme jadis à la Cour d'assises, nous défendrons une dernière fois « notre grand Zola ».

Et nous ferons comprendre à ses insulteurs, s'il le faut, qu'il est des instants où notre patience lassée n'admet plus ni la boue, ni l'ordure.

Maurice BIGOT.

## A la Chambre

Un des premiers soins de la Chambre, dès sa rentrée, sera de compléter son bureau.

La formation du Cabinet Caillaux, qui date du 27 juin, lui a fait perdre, en effet, deux de ses vice-présidents, MM. Klotz et Renoult.

MM. Klotz et Renoult donneront leur démission de vice-présidents le 9 juillet, et la session ayant été close trois jours plus tard, le temps manqua pour pourvoir à leur remplacement avant les vacances.

Les deux vice-présidents démissionnaires faisant partie du groupe radical-socialiste, c'est à ce groupe qu'il appartiendra de désigner leurs successeurs. Il présentera, croit-on, M. Puech, qui fut déjà vice-président, et M. Ferdinand Buisson.

L'entrée de M. Couyba dans le Cabinet a privé le Sénat d'un de ses secrétaires. Mais on ne pense pas que la haute assemblée pourvoit à cette vacance avant le renouvellement triennal de janvier prochain.

## Miracle de saint Janvier

Un journal catholique de Rome, qui pousse à la guerre avec la Turquie, à propos de la Tripolitaine, déclare que cette guerre est inévitable, attendu que le sang de saint Janvier, conservé dans une fiole à Naples, commence à prendre la couleur du vermillon. Or, d'après une prophétie du chanoine Janvier Radoute, ce miracle signifie que des hostilités sont proches.

Nul n'ignore, en effet que le sang de saint Janvier, coagulé d'ordinaire, devient liquide et bouillonne à certaines occasions, notamment le jour de la fête du saint.

Mais ce qu'on sait moins, c'est la recette chimique grâce à laquelle ce prodige peut être facilement imité. On rougit de l'éther sulfurique avec de l'orcanette et l'on sature le mélange avec du spermaceti ou blanc de baleine. On obtient une substance brunâtre qui reste figée au-dessous de 10 degrés et présente l'aspect du sang desséché. Mais elle fond et bouillonne à la température de 20 degrés. Il suffit donc de conserver la fiole dans un endroit frais et, quand on veut obtenir la liquéfaction, de la tenir pendant quelques minutes dans la main ou de l'approcher d'une flamme.

Peut-être le sang de saint Janvier a-t-il quelque analogie avec ce produit chimique.

## Plus que centenaire

Cent trente-sept ans, c'est un bel âge ! Représentez-vous un homme qui, né en 1800, mourrait en 1937, après avoir vu le premier Empire, la première invasion, la Restauration, Louis-Philippe, la deuxième République, le second Empire, la deuxième invasion, la troisième République. Que de souvenirs et, si la mémoire ne lui fait défaut, quels Mémoires !

Jean Causeur, boucher de profession, n'en a point laissé. Il était, de toutes manières, mal placé pour voir quelque chose. Il naquit à Ploumoguier, en Basse-Bretagne, l'an du Seigneur 1833. Et dans sa Bretagne, sans en être jamais sorti, il mourut, le 19 juillet 1875, au village de St Mathieu. Sobre et frugal, il n'avait de réputation pour aucun aliment ni aucune

boisson, mais il préférait le laitage. Dans les dernières années de sa vie, sa barbe avait été remplacée par un léger poil follet. A l'âge de 120 ans, Causeur se rasait encore lui-même et entendait la messe à genoux.

Son grand âge ajoutait aux curiosités du pays une curiosité naturelle et même extra-naturelle. Et c'est ainsi que Charles Caffieri, sculpteur breveté du roi pour la marine à Brest, fit son portrait en août 1771. Il avait alors cent trente ans.

## UN NOUVEAU PRIX

Le prince Joseph Lubomirski, qui est mort récemment à Nice, a laissé un testament aux termes duquel il lègue « 25.000 fr. à la Société des gens de lettres, pour en former un capital dont les intérêts serviront à un prix bisannuel de la valeur de 1.500 fr., intitulé prix Lubomirski, à décerner à l'auteur du meilleur roman historique ou d'aventures publié pendant les deux années précédentes ».

## INFORMATIONS

### Les funérailles des victimes du « Liberté »

Le président de la République a repris le chemin de Toulon, où, il y a un mois, le 4 septembre, il était venu réhausser par sa présence, la manifestation la plus importante qui ait encore eu lieu, de la puissance navale de la France dans la Méditerranée.

Il s'agit des funérailles des victimes de la plus épouvantable catastrophe qui ait atteint la marine française, et le chef de l'Etat, ayant à ses côtés, comme il y a un mois, les présidents des Chambres, le président du Conseil et plusieurs membres du gouvernement, vient rendre un solennel hommage aux morts, apporter des paroles de réconfort aux blessés, et montrer que le deuil qui frappe la marine française est le deuil de la nation tout entière.

Le mistral qui, les jours précédents, avait rendu si pénible la recherche des cadavres, a cessé de souffler.

C'est par un temps clair et beau, que s'est déroulée la funèbre cérémonie.

M. Fallières est arrivé mardi à 9 h. 15 à Toulon.

Les honneurs sont rendus par un détachement d'infanterie coloniale dont le drapeau est cravaté de crêpe.

M. Fallières se rend à la Préfecture maritime d'où il repart pour aller sur la place d'armes où est célébrée la cérémonie religieuse.

A 10 heures l'absoute ayant été donnée par l'évêque de Fréjus, le cortège funèbre se met en marche.

Il y a 24 prolonges portant chacune 7 cercueils. Le cortège arrive dans la cour de l'Arsenal où les discours sont prononcés par MM. Fallières, Delcassé, le maire de Toulon, Abel, député et l'amiral Bellus.

Les discours terminés, le président de la République se met face aux prolonges mortuaires et c'est entré la haie compacte formée par les personnages officiels et la longue ligne des cercueils, que défilent les détachements de tous les bâtiments des trois escadres.

Les marches funèbres entendues depuis le matin, cessent pour faire place aux marches guerrières, et c'est par celle de « Sambre-et-Meuse » que s'ouvre le défilé.

Les officiers saluent le président en passant devant lui, puis tournent la tête du côté des cercueils, jetant un dernier regard sur la dépouille de leurs malheureux camarades.

Par une attention à laquelle le chef de l'Etat se montre très sensible, l'amiral Poë a tenu à ce que les marins de l'« Exmoutii » participent au défilé.

Les marins anglais, les uns coiffés du chapeau de paille, les autres du casque colonial et vêtus suivant leur grade, de drap bleu ou de drap rouge,

défilent immédiatement après les marins français. Ils sont suivis des détachements de l'armée de terre et des délégations de sociétés.

A 11 h. 30, le défilé est terminé. Le président se dirige alors vers les prolonges et passe devant chacune d'elle en s'inclinant.

Les couronnes sont innombrables et ont été envoyées de tous les points de la France, et aussi de l'étranger. Outre celles du président de la République et du ministre de la marine, que nous avons signalées, citons des palmes entourées de feuilles de chêne, le tout en argent massif, envoi de l'empereur de Russie, avec cette inscription « Douleurs et souvenirs, 25 septembre, 3 octobre 1911 » ; la couronne de l'empereur d'Allemagne, toute en chrysanthèmes et ornée d'un ruban de moire blanche aux armes de Guillaume II ; la couronne de la marine anglaise, la couronne de la marine des Etats-Unis, du Sénat, de la Chambre des députés, etc., etc.

Le retour en ville s'effectue à midi. La foule est toujours très dense et témoigne la même morne tristesse.

Un lunch debout est servi à la préfecture où le président reste jusqu'à deux heures.

M. Fallières a rendu ensuite visite aux blessés de la catastrophe. Il a remis la croix de la légion d'honneur au second maître-canonier, Pierre Yves et plusieurs médailles militaires à des marins qui se sont distingués dans le sauvetage.

## Le différend franco-allemand

La Gazette de Cologne publie une dépêche de Berlin dans laquelle on s'exprime de la manière suivante concernant la situation diplomatique : « Les bonnes intentions des puissances ne se sont pas encore transformées en une tentative formelle de médiation, mais elles sont si accentuées, qu'il y a lieu d'espérer que l'on apprendra bientôt quelque chose de nouveau. La situation générale profitera du fait que le différend relatif au Maroc est sur le point de se terminer ; mais si la nouvelle manière de voir de la France donnait lieu à des appréhensions, cela causerait en réalité un retard momentané qui n'a rien de désirable. »

La dépêche ajoute que ce qu'annoncent les journaux français concernant le règlement de la question du Congo n'est certainement pas inexact ; mais on peut aussi à cet égard continuer de penser qu'un accord a déjà été obtenu touchant les points principaux.

La santé de M. Combes  
L'état de santé de M. Emile Combes est de plus en plus satisfaisant. Toutes les inquiétudes que l'on avait senties dissipées, et on peut dire que le malade est aujourd'hui entré en pleine convalescence. Il se fait longuement relater par son entourage, avec lequel il aime à s'entretenir, les faits divers ou importants qui se sont passés durant sa maladie, tenant à savoir jusqu'à la plus petite chose.

Voici le bulletin rédigé mardi matin à neuf heures :

« Sauf cas tout à fait imprévu, il ne sera plus désormais publié de bulletin. L'amélioration continue régulièrement. Le malade commence à prendre d'autres aliments que le lait et pourra se lever un des premiers jours de la semaine prochaine. »

« Signé : Docteurs Jules Renault, Bron et Couraud. »

Une receveuse de gare arrêtée  
L'enquête ouverte au sujet du sabotage commis sur la voie ferrée de Mortain à Vire, à l'aiguille de la gare de Saint-Germain-de-Tallevande, vient d'aboutir à l'arrestation de la receveuse de la gare de Saint-Germain, Mme Basle, dont le mari est possesseur de la Compagnie.

Un témoin ayant vu cette malheureuse jeter dans le jardin de la garde-barrière le cadenas retenait l'aiguille, elle fut pressée de questions et finit par avouer son forfait. On lui at-

tribue également la tentative de déraillement qui avait eu lieu il y a quelques années, et dont on ne put trouver l'auteur, ainsi que de nombreux vols de produits alimentaires commis en gare.

## Italie et Turquie

Le Messaggero a constaté que, depuis quarante-huit heures, manquent des nouvelles précises sur ce qui se passe en Méditerranée ; il espère bientôt des nouvelles telles que les désirent les coeurs italiens.

Comme jadis, le roi Humbert assista au départ du corps expéditionnaire pour l'Abyssinie, dans quelques jours, le roi ira à Naples saluer les soldats partant pour Tripoli.

On annonce qu'un ballon dirigeable sera envoyé à Tripoli.

Navires marchands capturés  
On télégraphie de Bari la saisie du voilier Fortunato, battant pavillon turc.

On annonce de Livourne que le paquebot turc Costantino fut également saisi par ordre du gouvernement.

Enfin, une dépêche de Palerme, signale la capture de deux voiliers turcs qui se dirigeaient vers l'est.

Les prisonniers de guerre  
Le « Giornale d'Italia » annonce que les soldats turcs prisonniers de guerre au nombre de 174, ont été logés à Tarente dans la caserne d'artillerie ; ils sont très calmes.

Les blessures  
Ils dorment une grande partie de la journée. Quelques-uns parlent français et ils demandent à lire des journaux étrangers. On les traite avec égards.

Quelques-uns voulaient s'évader de la caserne, mais les sentinelles ont empêché leur fuite.

La France et l'Angleterre  
On assure que l'ambassadeur d'Angleterre a remis au grand vizir, la réponse du roi à l'appel du sultan, relevant l'impossibilité de se charger de la médiation, et conseillant à la Porte de rechercher tous les moyens de s'entendre avec l'Italie.

Le gérant de l'ambassade de France a fait au grand vizir une communication analogue.

Les conditions de la paix  
Le correspondant du Times à Paris, dit avoir des raisons de croire que l'Italie est prête à prendre en considération des propositions de paix moyennant la cession complète et sans réserve, de Tripoli et le paiement par l'Italie d'une indemnité de 2.500.000 livres turques.

Le Times craint que dans l'état actuel de l'opinion turque, l'acceptation de ces conditions ne soit douteuse.

## Au Portugal

Des incidents graves viennent de se produire à la frontière portugaise, si l'on en croit les dépêches d'Espagne et de Lisbonne même, parvenues à Paris.

Un premier télégramme, daté de Saint-Jacques-de-Compostelle, localité située au sud de La Corogne et au nord du Portugal, était ainsi conçu :

« L'Echo de Santiago annonce que le capitaine Faria Conceiro, chef des conspirateurs monarchistes portugais, a pénétré sur le territoire portugais, le 1<sup>er</sup> octobre, à 2 heures du matin, à la tête de 4.000 hommes équipés et avec plusieurs pièces d'artillerie et mitrailleuses et 120 mulets. »

L'agence Havas nous communique d'autre part, la dépêche suivante, de Lisbonne, en date du 2 octobre :

« Le bruit court qu'une colonne de conspirateurs a tenté de franchir la frontière vers Chavès, mais qu'elle a été repoussée. Les républicains ont perdu un douanier, qui a été tué. »

Un télégramme officiel  
Une note officielle dit que les informations du gouvernement ne concordent pas avec les bruits d'une incursion monarchiste à la frontière.

Dans tout le pays, notamment à Lisbonne, on célèbre les fêtes de l'anniversaire de la République, qui dureront jusqu'à dimanche.

## Les pertes de l'armée Japonaise

Le gouvernement japonais vient de publier une statistique complète et extrêmement intéressante des pertes subies par l'armée japonaise au cours des principales batailles.

Les différents assauts de Port-Arthur coûtèrent la vie à 474 officiers et à 10 953 soldats. En outre, 1.152 officiers furent blessés, ainsi que 31.461 hommes de troupe.

A la bataille de Kintch'ou, 35 officiers et 663 soldats furent tués ; à Valaogou, 8 officiers et 202 soldats ; à Dachitao, 13 officiers et 182 hommes ; à Liao-Lang, 222 officiers et 5.355 hommes ; à Chu-Lò, 179 officiers et 3.917 hommes ; à Sandéou, 80 officiers et 1.754 soldats ; enfin, à Moukden, où fut livré le combat le plus meurtrier, 554 officiers et 15.850 hommes trouvèrent une mort glorieuse.

Le nombre des blessés pour ces différents combats, s'élève à 141.103.

L'infanterie a éprouvé les pertes les plus élevées. La proportion est plus que décuple de celle de la cavalerie et de l'artillerie à pied. Le génie lui-même malgré les pertes sérieuses causées par le siège de Port-Arthur, ne vient que bien après elle.

Voici la répartition pour mille de la cause des blessures : Blessures causées par le fusil, 761,69 ; par l'artillerie, 153,50 ; par l'arme blanche, 8,16 ; par les mines et les grenades, 23,20. Plus des trois quarts des pertes furent donc causées par le fusil.

Il résulte de cette statistique que c'est l'infanterie qui souffre le plus en campagne, mais que c'est elle qui inflige également le plus de pertes à l'ennemi.

## Petites Nouvelles

Les autorités chinoises de Hankéou ont fait savoir aux Européens que des révolutionnaires sont arrivés dans cette ville, et que les troupes chinoises sont peu sûres. Des troubles ont éclaté dans la province de Houpe. Un grand nombre de soldats ont déserté.

Le service sanitaire de Lorient vient d'être informé que des cas de choléra ayant été constatés à Beyrouth et des cas de peste ayant été signalés à Port-Saïd, il conviendra de repousser sur Saint-Nazaire tous les navires provenant de ces ports.

Le contre-amiral Schley vient de mourir. C'est lui qui commandait la flotte américaine à la bataille de Santiago, où la flotte espagnole de l'amiral Corvera fut détruite.

La neige est tombée très abondamment dans les hautes régions de la Savoie. Les environs mêmes de Chambéry, à moins de 800 mètres d'altitude, étaient couverts d'une couche assez épaisse, qui a disparu sous le soleil, mais à partir de 1.000 mètres la neige persiste.

Le lait a manqué lundi dans certains quartiers de Paris. Paris consomme par jour 1 million 100.000 litres de lait. On estime qu'un déficit d'environ 200.000 litres se produira quotidiennement d'ici peu.

On mande de Spokane que l'aviateur Cromwell, d'Ixon, qui avait volé samedi dernier à travers les montagnes rocheuses, est tombé hier après-midi d'une hauteur de cent pieds et s'est tué.

A la gare de Laneuveville-les-Nancy, M. Paul Antoine, trente-six ans, instituteur à Ley-Saint-Christophe, traversait la voie ferrée lorsqu'il fut tamponné par un train de marchandises. Son père, âgé de soixante-dix ans, instituteur en retraite, ayant voulu le retenir, fut également projeté sous les roues du train. On n'a relevé que deux cadavres horriblement mutilés.

Sabotage

Sur la voie ferrée de Mortain à Vire, à l'aiguille de la gare de St-Germain-de-Tallevende (Calvados), un acte de sabotage fut commis ces jours derniers : une main criminelle avait placé une pierre dans l'aiguille et un train dérailla.

L'enquête établit que l'auteur de cet acte de sabotage, qui aurait pu causer la mort d'un assez grand nombre de voyageurs, n'était autre qu'une femme, la receveuse de la gare de St-Germain.

Cette femme a avoué son crime. Jusqu'à ce jour, on croyait que ces sortes de crimes n'avaient et ne pouvaient avoir pour auteurs que des individus excités par les théories de quelques anarchistes qui rêvent l'établissement de la société future sur les ruines de l'ancienne.

En général, ces compagnons ne sont guère fixés sur ce qu'ils veulent si ce n'est que faire le mal pour se venger, disent-ils, de la société « bourgeoise ». Pour eux, le criminel est un brave, un condamné est un martyr.

Tout cela, on le savait et bien que la justice n'ait jamais encore eu envers eux que des égards, on pouvait espérer que les actes de sabotage sur les voies ferrées, crimes que rien au monde ne saurait excuser, cesseraient lorsque des châtements exemplaires seraient infligés aux premiers coupables que l'on pincerait.

Mais si les femmes s'en mêlent ça va devenir encore moins réjouissant, surtout si les saboteuses se recrutent parmi le personnel des receveuses de gare.

Si c'est là une victoire sur l'homme que le féminisme vient de remporter, nous osons espérer que personne ne s'en flattera.

L. B.

Contributions indirectes

MM. Carde, receveur à Figeac et Labroue, receveur à Gourdon, sont élevés sur place à la 2<sup>e</sup> classe de leur grade.

Récompense

Sur la proposition de M. le Sous-Préfet de Figeac, M. le Préfet du Lot, a accordé une gratification de 10 fr. à M. Lherm (Albert) de Lacandourcet, qui a accompli un acte de courage en abattant un chien atteint d'hydrophobie.

Armée

L'Officiel publie la liste des jeunes gens du contingent affectés nominativement à des corps déterminés en raison des professions spéciales qu'ils exercent.

Voici les noms des jeunes gens du recrutement de Cahors :

Coudere, affecté au régiment de sapeurs-pompiers.

Laborie, affecté aux équipages de la flotte (dépôt de Toulon).

Cuquel, affecté au 30<sup>e</sup> régiment de dragons.

Vert, affecté au 18<sup>e</sup> régiment d'artillerie.

Reymès et Camperos, affectés au 57<sup>e</sup> régiment d'artillerie ;

Bouchet et Barlinge, affectés au 5<sup>e</sup> régiment du génie.

Boyer, affecté au bataillon de sapeurs télégraphistes.

Périer, affecté au 25<sup>e</sup> bataillon du génie.

Aryoles, affecté au cadre secondaire de l'école d'administration militaire.

Postes et Télégraphes

Mme Deit, receveuse des Postes à Maureillan (Pyrénées-Orientales), est nommée en la même qualité à St-Germain-du-Bel-Air.

L'Administration des Télégraphes va faire procéder à l'établissement de la ligne électrique de Saint-Cyprien à Lomle, commune de St Laurent.

Un tracé de cette ligne indiquant les propriétés privées où il doit être placé des supports, restera pendant trois jours consécutifs, à partir du 4 octobre 1911 déposé aux mairies des communes de St-Cyprien et de St-Laurent où les intéressés pourront prendre connaissance et présenter leurs observations ou réclamations.

Téléphones

Mlle Jouberty, dame employée intérimaire au bureau de Cahors est nommée dame téléphoniste à Paris.

Tabacs

M. Poucat, vérificateur de culture des tabacs à Cahors est élevé de la 3<sup>e</sup> à la 2<sup>e</sup> classe de son grade.

Compagnie des avoués de Cahors

Voici la composition de la chambre de discipline des avoués pour l'année judiciaire 1911-1912.

MM. Billières, Président ; Séguy, Syndic ; Sauvêtre, Rapporteur ; Desprats, Secrétaire-Trésorier.

Enseignement primaire

M. Longuevergne Louis, est délégué pour remplacer M. Miallet, instituteur à Terrou, en congé de maladie.

Br. vet élémentaire

Ont été définitivement reçus :

Mlles Alis, Chambran, Coldéfy, Lacaze, Miquel Marie-Jeanne, du Collège de jeunes filles de Cahors.

Boulet, Carcanagne, Second, de Cahors.

Caussanel, Guilhou, Rédoules, de l'école supérieure de Montcuq.

Salanier, de l'école d'Albas.

Amadiou, de l'école de Gramat.

Badoc, de l'école de Luzech.

Bénae, de l'école de St-Cernin.

Constant, Delpech, de l'école supérieure de Gourdon.

Laval, Souilhé, du cours complémentaire de Souillac.

Lair, de l'école de Capdenac-gare.

Barriat, du cours secondaire de Brive.

Delpoux, Picard, Serin, de Rodez.

Service vicinal

M. Roberties Joseph Paul, cantonnier de 2<sup>e</sup> classe sur le chemin de grande communication n° 26 à St-Paul-Labouffie est nommé chef cantonnier de 2<sup>e</sup> classe en résidence à Pern, en remplacement de M. Dubernat, admis à la retraite.

Cours de gymnastique

Les cours de gymnastique qui ont lieu au Vieux Palais, place des Petites Boucheries, reprendront vendredi 6 octobre à 8 heures 1/2 du soir.

Concours musical de Sarlat

APPRÉCIATIONS DU JURY

Harmonies

Jury : M. Couénaud, chef du 50<sup>e</sup>, président ; MM. L. Raynaud, Pichon, Lacoste, secrétaires.

2<sup>e</sup> DIVISION, 1<sup>er</sup> SECTION

Les artisans réunis de Figeac (55 exécutants). Directeur, M. Escudier. dier. — Choix : Pax et Labor, ouverturier (Parès). Tout le 3/4 du début n'est pas assez travaillé, morceau trop difficile pour cette société, les traits ne sont pas faits au final, malgré la bonne volonté des clarinettes.

2<sup>e</sup> DIVISION, 2<sup>e</sup> SECTION

Avenir Cadurcien (51 exécutants). Directeur, M. F. Rivière. — Choix : Ouverture des Noces de Figaro (Mozart). Très bonne exécution, ensemble satisfaisant. Cherchez cependant à atténuer la rudesse des attaques dans les petits cuivres. 1<sup>er</sup> prix ascendant à l'unanimité avec félicitations au directeur pour le choix du morceau.

Evaluation de pertes

MM. Courbès Jean, et Gineste Eugène, conseillers municipaux et propriétaires à Salviac, ont été nommés commissaires à l'effet de concourir, avec l'administration des contributions directes et en présence de M. le maire de Salviac, à l'évaluation des pertes causées dans cette commune par les orages des 20 août et 13 septembre 1911.

Etablissements d'un champ de foire

Par décret du 29 septembre 1911, est déclaré d'utilité publique, dans la commune de Grézels, l'établissement d'un champ de foire. M. le maire de Grézels, agissant au nom de la commune est autorisé à acquérir, à l'amiable ou par expropriation, le terrain dont l'occupation est nécessaire pour la réalisation du projet.

Ces expropriations devront être accomplies dans le délai de 2 ans, sans quoi la déclaration d'utilité publique serait considérée comme nulle et non avenue.

Comète visible à l'œil nu

La comète Brooks, découverte le 20 juillet dernier, est maintenant bien visible à l'œil nu et va encore augmenter d'éclat dans le courant du mois d'octobre. Elle est observable le soir au Nord-Ouest, dès la tombée de la nuit, comme une étoile nuageuse, dans le prolongement de la queue de la Grande-Ourse, mais elle se déplace et on la retrouve chaque jour un peu au-dessous de sa position de la veille.

L'éclat de la tête de la comète est presque égal à celui d'une des sept étoiles bien connues de la Grande-Ourse. Quant à la queue qui s'élève au-dessus de et un peu à droite, on peut la distinguer à la jumelle ou à l'œil nu sur une grande longueur, mais seulement par une nuit sombre et à l'abri des lumières.

Chronique vinicole

Emploi des multiveures Jacquemin, sans levains ni pied de cuvée

(Suite)

Vinification par sulfite et levurage

On ajoute la quantité voulue d'acide sulfureux ou métabisulfite de potasse (en dissolution dans l'eau) dans la cuve, couches par couches, en alternant avec les additions du mélan-

ge de multiveures et de moût (indiqué plus haut).

Il faut avoir soin d'alterner pour éviter que les multiveures ne soient en contact direct avec le métabisulfite trop concentré.

Avoir soin de ne mettre chaque fois que la dose correspondant à la quantité de raisins introduits dans la cuve. Ainsi, si l'on sulfite par exemple à 20 grammes métabisulfite et que l'on introduise à la fois dans la cuve 1.000 kilogrammes de raisins écrasés, on ne mettra que 200 grammes métabisulfite sur ces 1.000 kilos.

Car on comprendra facilement que si l'on mettait en une seule fois tout l'acide sulfureux ou métabisulfite correspondant à la contenance totale de la cuve, on tuerait des levures ou les paralyserait.

Le métabisulfite se dissout bien dans 10 à 12 fois son poids d'eau chaude.

Doses de métabisulfite à appliquer. Elles varient avec la température de la vendange. — La dose de métabisulfite de potasse ou d'acide sulfureux doit être en rapport avec la température que possède le raisin au moment de son encuvage. La raison en est que plus le raisin est chaud, plus y abondent les microbes, ennemis d'une bonne vinification, et plus il faut forcer la dose de métabisulfite. Plus la température est élevée, plus aussi augmente la perte d'acide sulfureux pendant la fermentation.

La température est très variable selon les années dans le même vignoble. Il est donc utile de connaître la température moyenne de la vendange lorsque l'on prépare une cuvée, ce que l'on obtient en plongeant un thermomètre dans le premier récipient plein de vendange qui arrive le matin de la vigne, et à lire sa température en l'augmentant de 2 degrés.

Dans la vinification en rouge, la dose de métabisulfite à employer par hectolitre de vin à faire ou par 135 kilos de vendange sera :

De 15 grammes, si la température moyenne est de 15° environ.

De 20 grammes, si la température moyenne est de 17° à 20°.

De 28 grammes, si la température moyenne est de 21° à 25°.

De 35 grammes, si la température moyenne est de 26° ou au-dessus.

Si l'on emploie l'acide sulfureux liquide, ces chiffres doivent être diminués de moitié.

Pour la vinification en blanc, ces doses sont augmentées d'un quart.

Dissolution du métabisulfite de potasse. — Cette dissolution se prépare dans un petit fût muni d'un robinet en bois, dans une bonbonne ou dans une bouteille, selon la quantité à préparer. Tous ces récipients doivent pouvoir bien se boucher. Ne pas oublier que le métabisulfite attaque tous les métaux.

On verse dans ce récipient autant de litres d'eau que l'on y ajoute de fois 80 grammes de métabisulfite. On bouche bien et on agite quelquefois. Si l'eau est froide, la dissolution s'opère en 5 heures environ ; si l'eau est chaude, la dissolution s'obtient en 1 heure environ.

Exemple : On compte sulfiter à raison de 20 grammes de métabisulfite par 100 kilos de raisins, ce qui correspond à 27 grammes par 135 kilos de vendange ou par hectolitre de vin à faire. (On suppose ici qu'il faut environ 135 kilos de raisins pour obtenir un hectolitre de vin). On veut préparer pour cela une solution destinée à la vendange de 1.000 hectolitres de vin à obtenir et à cueillir en un ou deux jours. Quelles quantités de métabisulfite et d'eau faudra-t-il verser dans le récipient ?

La quantité de métabisulfite à employer ici sera de 27 grammes multipliés par 1.000, ou de 27.000 grammes (27 kilos). En divisant 27.000 par 80, nous devrions obtenir le nombre de litres d'eau à employer. Il serait de 337 litres, mais comme les 27 kilos de métabisulfite représentent un volume propre d'environ 20 litres, il ne faudra ajouter que 317 litres d'eau afin d'obtenir le volume de 337 litres pour cette solution.

Comme ce que nous venons de dire s'applique à 1.000 hectolitres de vin à faire, il s'ensuit que la solution à préparer, dans les mêmes conditions ci-dessus, exigera pour une cuvée devant produire : 100 hectolitres de vin, 32 litres d'eau et 2 kilos 700 de métabisulfite.

On évite toutes ces complications par l'emploi du bio-sulfite Jacquemin.

Le bio-sulfite Jacquemin, nouveau produit breveté S. G. D. G. (invention Gimel), est une solution nutritive sulfitée contenant 20 0/0 d'acide sulfureux libre.

Ce produit présente les avantages suivants sur le métabisulfite de potasse :

1<sup>o</sup> La solution est toute préparée pour l'emploi. Pas de pesée ni de solution titrée à faire. On répartit simplement le bio-sulfite sur la vendange ou dans les moûts.

2<sup>o</sup> Sa teneur en acide sulfureux est constante, alors que le métabisulfite de potasse varie constamment comme dosage.

3<sup>o</sup> Le bio-sulfite permet le sulfitage jusqu'à la dose de 35 grammes d'acide sulfureux à l'hecto, alors que légalement l'emploi du métabisulfite est limité à 10 grammes d'acide sul-

fureux par hecto, dose notablement insuffisante dans de nombreux cas.

4<sup>o</sup> Le bio-sulfite réalise une perfectionnement dans la pratique du sulfitage, car en apportant dans le vin une matière nutritive (le glycérophosphate d'ammoniaque), il augmente la résistance des levures et la rapidité de fermentation en supprimant les accidents de non-fermentation, dus soit à une température trop basse, soit à un léger excès d'acide sulfureux employé.

Il remplace avec avantage le sulfite et le phosphatage de la vendange.

Le Chef du Service de la Répression des fraudes au Ministère de l'Agriculture, M. Roux, a par sa lettre du 3 mai 1911, formellement autorisé l'emploi du bio-sulfite pour le sulfitage de la vendange.

Demander à la Grande pharmacie de la Croix-Rouge, la notice gratuite spécialement consacrée au bio-sulfite à M. Jacquemin, directeur de l'Institut de Recherches Scientifiques et Industrielles à Malzéville, près Nancy.

(A suivre).

Paul GARNAL,

Pharmacien de 1<sup>re</sup> classe, Inspecteur des pharmacies du Lot.

Nota Bene. — Pour tous renseignements s'adresser à la Grande Pharmacie de la Croix-Rouge qui tient à la disposition des viticulteurs tous les produits pour le traitement de la vendange et des vins.

Multiveures et levures sélectionnées Jacquemin.

Tannin. — M tabisulfite de potasse. Acide citrique et acide tartrique.

Phosphate d'ammoniaque. — Phosphate de chaux.

La Grande Pharmacie de la Croix Rouge ne délivre pour l'œnologie que les produits purs de la Maison Poulienc et les levures Jacquemin parce que seuls ils présentent toute :

Sécurité au point de vue de la loi sur les fraudes.

Garantie pour la qualité, Efficacité dans les traitements.

RAPPORT DE M. TUZET

INSPECTEUR COMMERCIAL DE LA COMPAGNIE D'ORLÉANS

Sur l'établissement d'une Ecole pratique d'Horticulture à Cahors.

COMMUNICATION FAITE AU CONSEIL GÉNÉRAL

Situation de la production maraîchère et fruitière

Les départements du Lot, du Tarn-et-Garonne, du Lot-et-Garonne et de la Corrèze sont particulièrement favorables aux petites cultures maraîchères et fruitières, la production est considérable, elle trouve des débouchés sur les régions du Centre, du Nord et de l'Ouest de la France, à Paris et à l'Étranger.

Dans le but de favoriser le développement de cette production, la Compagnie du chemin de fer d'Orléans a organisé des trains spéciaux et réduit les tarifs de transport, elle a fait des publications, des conférences et des expositions de produits à l'étranger, des Concours et des démonstrations pour l'utilisation des eaux.

Malgré toute cette propagande, il reste beaucoup à faire, si l'on compare ce que pourrait être la production dans une région aussi favorisée par le terrain, les cours d'eaux, les abris et le climat.

Les cultivateurs semblent ignorer que, d'une part, des efforts considérables sont faits dans la région de la Méditerranée, en Algérie, en Espagne, en Italie pour le développement de mêmes cultures, que l'Ouest de la France est à ce point de vue tout particulièrement favorisé ; enfin, que dans la région de Paris, la cherté de la main-d'œuvre, l'élevation du prix du terrain, la rareté du fumier rendent ces cultures de moins en moins rémunératrices et ouvrent une plus large part à l'approvisionnement par les régions de production de la Provence, où le prix de revient est plus bas.

Pour permettre aux cultivateurs de tirer parti de cette situation, il conviendrait de tenir compte des considérations suivantes :

Les cultures maraîchères et fruitières pour donner leur maximum de rendement doivent être faites dans des conditions particulières comme procédés de travail et de rendement. Les cultivateurs de la région ignorent ces procédés et s'en tiennent à de routinières pratiques, ne donnant que des résultats peu avantageux.

La culture maraîchère et l'arboriculture commerciale s'apprennent par une pratique raisonnée et appropriée aux conditions de leur application.

Il en résulte que des établissements en mesure de donner cet enseignement sont indispensables. Or, il n'en existe pas dans la région, les Ecoles d'agriculture ne peuvent en tenir lieu. C'est donc un enseignement spécial horticole qu'il faut organiser.

Après avoir étudié ce qui est fait en Allemagne dans la région du Rhin et en Hollande, l'administration de la Compagnie du chemin de fer d'Orléans a décidé de faire poursuivre par son Service Commercial une campagne en vue de la création d'une Ecole pratique d'Horticulture appropriée aux besoins de la région.

Ce que doit être l'Ecole pratique d'Horticulture

L'Ecole à créer dans la région doit être un établissement absolument pratique, les élèves doivent y recevoir un enseignement pratique complet, la théorie étant limitée au strict nécessaire pour expliquer et justifier les opérations de culture.

Ils doivent après deux ans d'apprentissage, beaucoup plus qu'après deux ans de cours, être en état de faire des ouvriers jardiniers en mesure de se placer dans des établissements horticoles de maraîchers, d'arboriculteurs ou chez des particuliers. Les fils de propriétaires pourraient y acquérir par des cours temporaires et de saison des connaissances pratiques à employer dans l'exploitation de leurs propriétés. Contrairement à ce qui se passe dans bon nombre d'Ecoles actuelles les élèves devraient rester des ouvriers et rien que des ouvriers jardiniers, sans envisager quitter cette profession pour des emplois divers ou des situations de professeurs et fonctionnaires.

Par quels moyens peut-on réaliser la création de cette Ecole

La ville de Cahors située au centre d'une région particulièrement propice aux petites cultures horticoles possède à l'heure actuelle des bâtiments et terrains absolument favorables à la création d'une Ecole pratique. Ces immeubles ne semblent pas devoir recevoir une meilleure utilisation que cette destination.

Des pourparlers entamés avec la Municipalité n'ont donné aucun résultat, d'une part, les exigences de l'autorité militaire pour le logement des troupes, d'autre part, la crainte d'ôber les finances Municipales ont fait que la proposition d'étudier l'établissement d'une Ecole à Cahors n'a pas eu de suite, tout au moins jusqu'à ce jour.

Pour répondre aux deux objections ci-dessus, je ferai remarquer :

1<sup>o</sup> Qu'en ce qui concerne le logement des troupes, il semblerait que certains des immeubles occupés à l'heure actuelle pourraient, sans inconvénients, être disponibles.

2<sup>o</sup> Pour ce qui est d'une charge financière à imposer à la ville, l'étude complète de la proposition aurait pu faire ressortir que cette crainte est tout au moins peu justifiée pour les motifs ci-après :

Certains immeubles disponibles sont dans leurs dispositions générales en état d'être affectés à une Ecole pratique sans y faire des travaux coûteux.

Les uns possèdent des terrains en surface à peu près suffisants pour commencer la mise en exploitation, d'autres moins bien partagés peuvent en recevoir par le fait d'une entente qui semble possible entre la Municipalité, le département et l'Etat.

L'affectation de bâtiments et de terrains étant résolue, reste à envisager les charges qui existeront et par quels moyens elles pourront être couvertes.

Deux moyens existent : Créer un Etablissement de bienfaisance particulièrement affecté à donner à des orphelins une pratique des travaux horticoles en vue d'en faire des ouvriers.

Cet établissement recevrait, moyennant une pension modique payée par les familles ou des bienfaiteurs (soit personnels, soit collectifs, comme les services publics, les Municipalités, etc.), des orphelins dont les familles pourraient faire par leurs moyens, l'éducation professionnelle horticole.

Comme tel, cet établissement semblerait en mesure de recevoir de l'Etat une des subventions spéciales (pari mutuel ou jeux) pour les améliorations à faire dans l'installation des immeubles, leur aménagement, etc.

L'installation assurée sous la forme d'un établissement de bienfaisance, resterait sa mise en fonctionnement.

Il est certain qu'une somme est nécessaire pour couvrir les frais de premier établissement, achat de matériel pour exploiter, outils et instruments, avances pour les dépenses de personnel, de nourriture et d'entretien des élèves.

(A suivre)

H. TUZET,

Inspecteur commercial de la Compagnie d'Orléans.

Nos DÉPÊCHES

Télégrammes reçus hier !

Paris 4 octobre 2 h. 5 s.

La guerre italo-turque

Une dépêche de Rome annonce que sur les fortifications de Tripoli le drapeau blanc a été arboré. L'escadre italienne a commencé le bombardement de Benghazi.

Collision de trains

Une collision de deux trains de marchandises a eu lieu entre Cambon et Bourron (Loire-Inférieure). Il y a eu 5 ouvriers tués.

Télégrammes reçus aujourd'hui.

Paris 5 octobre, 2 h. 2 s.

Tirage d'obligations

Au tirage de la Ville de Paris 1894-96, le numéro 215.237 gagne 100.000 fr.

Conseil des Ministres

Le Conseil de Cabinet a eu lieu ce matin. Il a été exclusivement consacré aux affaires intérieures.

Le différend franco-allemand

La réponse du Gouvernement allemand est attendue pour demain. Elle sera examinée dans un prochain Conseil de Cabinet.

Prochain Conseil des ministres

Le prochain Conseil des ministres aura lieu samedi.

AGENCE FOURNIER

Arrondissement de Cahors

Cazals

Banquet. — Dimanche, à midi, à l'hôtel Valette, un banquet réunissait MM. Coussaud-Dulic, président de la Société nationale de tir ; Delard, inspecteur régional, et les membres de la commission de tir.

A l'issue du dîner tout intime et très cordial, le bureau de la société permanente de tir a été provisoirement constitué.

Distribution de prix. — La distribution des récompenses aux meilleurs tireurs a eu lieu à quatre heures, sous la présidence de M. Coussaud-Dulic, président de la Société nationale de tir, et de M. le docteur Ch. Calmeilles, notre sympathique maire.

Avant de proclamer la liste de lauréats, M. Calmeilles, dans une charmante et chaleureuse improvisation, a montré l'importance du tir et remercié MM. Coussaud-Dulic et Delard de n'avoir pas craint d'affronter un long voyage pour venir porter la bonne parole dans notre petite ville. MM. Coussaud-Dulic et Cassot ont à leur tour constaté le succès du concours de tir et engagé les auditeurs à se faire inscrire à la société nouvellement créée.

Voici la liste des lauréats :

1<sup>er</sup> prix, M. Gibert, de Cazals ; 2<sup>e</sup> prix, M. Delmas, de Guidon ; 3<sup>e</sup> prix, M. Branche, de Cazals ; 4<sup>e</sup> prix, Combarel, de Gagnepot ; 5<sup>e</sup> prix, Larrive, du Sénégal ; 6<sup>e</sup> prix, Combarel, de Marminiac ; 7<sup>e</sup> prix, M. Lacroix, de Salviac ; 8<sup>e</sup> prix, M. Maisonneuve, de Cazals ; 9<sup>e</sup> prix, M. Fauché, de Guidon ; 10<sup>e</sup> prix, M. Gizard, du Sénégal ; 11<sup>e</sup> prix, M. Beaumont, de Cazals ; 12<sup>e</sup> prix, M. Demeaux, de Cazals ; 13<sup>e</sup> prix, M. Jurguet, de Cazals ; 14<sup>e</sup> prix, M. Fourès, de Saint-Caprais ; 15<sup>e</sup> prix, M. Grin, de Guidon ; 16<sup>e</sup> prix, M. Rouch, de Guidon ; 17<sup>e</sup> prix, M. Vergnoles, de Cazals ; 18<sup>e</sup> prix, M. Lemozy, des Arques ; 19<sup>e</sup> prix, M. Touriol, de Cazals ; 20<sup>e</sup> prix, Bouysou, de Marminiac.

Lauzès

Justice de paix. — Mardi 3 courant a eu lieu au prétoire de la justice de paix de Lauzès l'installation officielle de notre nouveau juge de paix, M. Coudere, ancien notaire à Cénévières et conseiller général du canton de Lismogne, M. Peyrichon,

4<sup>e</sup> Division  
1<sup>er</sup> prix, Laroquebrou.  
TAMBOURS  
1<sup>er</sup> prix avec félicitations, Brive ;  
1<sup>er</sup> prix à l'unanimité (Lathière tam-  
bours et Lalande clairs), Decazeville ;  
1<sup>er</sup> prix, Bruyère-le-Châtel ; 1<sup>er</sup>  
prix, Tulle ; 1<sup>er</sup> prix, Rodez ; 2<sup>e</sup> prix,  
Laroquebrou.

CLAIRONS  
1<sup>er</sup> prix avec félicitations, Bruyère-  
le-Châtel ; 1<sup>er</sup> prix unanimité, Tulle ;  
1<sup>er</sup> prix, Mauriac ; 1<sup>er</sup> prix, Decazevil-  
le ; 1<sup>er</sup> prix, Rodez ; 2<sup>e</sup> premier prix  
à l'unanimité, Viviez ; 2<sup>e</sup> prix, Laro-  
quebrou.

Saint-Géré  
Hospitalisé. — Mardi matin, M.  
Paul, marchand de grains, rue Fai-  
dherbe, prévint la mairie, que des ou-  
vriers, occupés dans sa vigne, à faire  
les vendanges, avaient trouvé à demi-  
mort de froid, et parlant à peine un  
vieillard qui avait passé la nuit à la  
belle étoile. Sur l'ordre de M. le mai-  
re, il a été conduit en voiture à l'Hos-  
pice de St-Géré, où M. le docteur Dar-  
nis, médecin de l'établissement, lui a  
donné ses soins.

Ce vieillard a son domicile à Aynac ;  
il vit de mendicité ; il a dit se  
nommer Bonafacie Antoine, âgé de 78  
ans.

On suppose qu'il a dû s'égarer dans  
les vignes et que s'étant enfoncé dans  
les fils de fer, il n'a pu se relever et a  
dû passer la nuit, là où il était tombé.

Etat civil du mois de septembre. —  
Naissances : 1 garçon et 1 fille.

Décès : Antoine Moulène, 52 ans,  
à l'hospice. — Antoine Espalieu, 63  
ans, boulevard Carnot. — Alice-Gene-  
viève Rousselle, 1 an, Sol de Tre-  
meille. — Gabriel Lauteil, 81 ans, à  
l'hospice. — Baptiste Roques, 66 ans,  
à Pontus. — Marie Rousselle, 75  
ans, quai des Récollets. — Ernest  
Vayssières, 41 ans, rue de Lollier. —  
René-Auguste Bonnet, 15 jours, rue  
Hoche. — Marie Saint-Marie, 92 ans,  
à Pontus.

Arrondissement de Gourdon  
Gourdon

Conseil d'arrondissement. — Réu-  
nion lundi 9 octobre, à 10 heures et  
demie du matin, à la sous-préfecture,  
pour la deuxième partie de la session  
de 1911.

Retrouvé. — Le jeune D., dont  
nous avions annoncé, il y a un mois  
la fugue, vient d'être retrouvé. Sa mè-  
re est partie le chercher à Bordeaux  
où sa présence avait été signalée chez  
un viticulteur de la région.

A la prison. — La fille Charlotte  
Piard, l'amie de Baldy, a été réinté-  
grée à la prison de Gourdon en atten-  
dant qu'il soit statué sur la destina-  
tion définitive qui lui sera donnée.

Tribunal correctionnel. — Audien-  
ce du mardi. — Deux vagabonds ou-  
vrent l'audience, l'un Lemerrier est  
condamné à douze jours de prison et  
l'autre Raymond en prend pour un  
mois, mais il frappe d'appel cette dé-  
cision.

Puis l'épouse Couderc et la fille La-  
mothe, pour coups et blessures à leur  
voisin, récoltent l'une 16 fr. et la se-  
conde 50 fr. d'amende avec sursis.

Bergougnoux, de Couzou, pour me-  
naces de mort, est condamné à vingt-  
quatre heures de prison avec sursis.

Gramat  
Conseil municipal. — Réunion ex-  
traordinaire du 1<sup>er</sup> octobre 1911. —  
Présidence de M. Quercy, maire.

M. le maire expose au conseil qu'il  
a fait faire un plan pour la construc-  
tion d'une station de haras. Le projet  
s'élève à la somme de 13.000 francs.  
Il invite l'assemblée à se prononcer  
sur l'utilité de cette construction et  
sur la création des ressources.

Le conseil municipal, à la majorité  
de dix voix contre une, celle de M.  
Soulié, qui déclare s'abstenir, délibère  
qu'il y a lieu d'approuver sans modi-  
fication les plans et devis qui lui sont  
soumis et, considérant qu'une somme  
de 13.000 francs sera nécessaire pour  
ce projet, décide à la condition ex-  
presse toutefois que M. le maire sera  
assuré par l'adjudication que la dé-  
pense totale ne dépassera pas 13.000  
fr.

L'emprunt de la somme de 13.000  
francs, quand il sera autorisé par ar-  
rêté préfectoral pour construire la  
station de haras, sera à la diligence  
de M. le maire, contracté auprès du  
Crédit Foncier de France, aux condi-  
tions ordinaires de cet établissement.

La commune se libérera de la somme  
en 30 annuités.

M. le maire propose d'accepter les  
plans du futur hospice en projet à  
Gramat tels qu'ils ont été établis par  
M. Coeula, architecte à Périgueux ; la  
commune de Gramat demandera à la  
commission de répartition des fonds  
provenant du Pari mutuel la plus  
grosse subvention possible et elle  
pourvoiera à ce qui manquera pour  
l'édification du dit hospice par une  
souscription.

M. Quercy donne ensuite lecture au  
conseil de l'exposé ci-dessous :  
Vous avez, par vos votes antérieurs,  
approuvé des projets tendant à une

adduction d'eau, à la création d'un  
hospice sur le terrain de la Miséricor-  
de et à l'ouverture d'une école mater-  
nelle ou d'une classe enfantine. Tout  
cela, doit nous entraîner à des dépen-  
ses et par suite, nous obliger à cher-  
cher des ressources.

Cependant, je suis hostile à toute  
augmentation d'impôts. Dès lors com-  
ment faire ? Je vous propose de déci-  
der que nous nous efforcerons d'obte-  
nir la conversion de nos emprunts an-  
térieurs en un emprunt unique, amor-  
tissable en 40 annuités.

Je crois que, en ce faisant, nous  
nous procurerons une somme d'environ  
50.000 fr. qui seront employés  
pour partie à l'adduction d'eau, pour  
partie à la création de l'hospice et  
pour partie à l'ouverture de l'école  
maternelle ou de la classe enfantine.

Le conseil décide d'ajourner cette  
question à une prochaine réunion.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le  
maire lève la séance.

Labastide-Murat  
Le marché du 2 octobre. — Voici  
les cours pratiqués :

Halle aux grains. — Blé de com-  
merce, 15 francs ; de semence, 16  
francs ; maïs du pays, très peu d'ap-  
port, 12 francs ; avoine, de 5 à 5 fr. 50 ;  
pommes de terre du pays, de 5 à  
5 fr. 50 ; genévrier, de 5 à 5 fr. 50, le  
tout le sac de 80 litres.

Volailleries. — Poulets, 78 c. ; pou-  
lets, 85 c. ; le tout le demi-kilo ; œufs,  
1 franc la douzaine.

Gibier. — Perdreaux, 1 fr. 75 pièce ;  
lièvres, 90 centimes le demi-kilo ; la-  
pins, de 1 fr. 25 à 1 fr. 50, pièce sui-  
vant grosseur.

Souillac  
Société des anciens militaires. —  
Dimanche, à deux heures, a eu lieu la  
réunion trimestrielle de la Société des  
anciens militaires, sous la présidence  
de M. le commandant Gabry.

Un comité s'étant formé dans le  
but d'élever un monument aux en-  
fants de Souillac morts pour la pa-  
trie, M. le Président demande à la So-  
ciété de voter une somme de 50 fr.  
pour participer à l'érection de ce mo-  
nument.

Il prononce une allocution patrio-  
tique, et cite les noms des soldats tués  
en 1870, appartenant à la commune  
de Souillac. Ce sont : commandant  
Lacroix, adjudant Lafage, caporal  
Lepinasse, soldats Chamès, Molinié  
et Pébeyre.

La proposition du président est ac-  
ceptée par l'assemblée.  
Lecture est ensuite donnée des dé-  
penses pour le troisième trimestre de  
l'année : Frais pharmaceutiques, 130  
fr. 20 ; journées de maladie, 59 fr.

L'ordre du jour étant épuisé, la  
séance est levée.

Vayrac  
Sa fête locale. — La petite ville de  
Vayrac, gracieusement pavoisée, pré-  
sentait dimanche, avec ses arcs de  
triomphe, ses maisons enguirlandées,  
et ses souples cordons de lanternes  
véniennes, un aspect de gaieté pitto-  
resque.

Dès le matin une animation inac-  
coutumée régnait dans toutes les a-  
venues et principalement sur la place  
du Fort que la foire annuelle rem-  
plissait de clameurs, de fanfares et de  
détonations.

A 3 heures la fête battait son plein.  
Les populations voisines s'étant jointes  
aux habitants de la localité, une foule  
bruyante et gaie parcourait les  
rues assésant çà et là les tirs et les  
loteries en plein vent.

Les chevaux de bois pivotant dans  
le charivari des orgues, sous le vol-  
ant à pailloons qui les coiffait d'un  
cintre clinquant faisait la joie de toute  
la jeunesse. Tandis que les privilégiés  
prenaient d'assaut ces montures  
pacifiques, d'autres accouraient,  
les yeux brillants attendant avec im-  
patience que la ronde vertigineuse les  
entraîna à leur tour.

Quant au bal, il était littéralement  
envahi par des couples impatients qui  
n'attendaient pour s'enlacer que les  
premiers accords d'un orchestre qui  
fut des plus brillants.

Une bataille de confettis réunît le  
Tout-Vayrac élégant, et l'on put ad-  
mirer la beauté et la distinction de  
nos jolies Vayracaises, harmonisant  
avec art le goût des couleurs et por-  
tant avec une gracieuse aisance le res-  
servé charmant du bas de la jupe.

Les jeux divers furent très réussis  
et la fête de nuit dépassa toute espé-  
rance ; les illuminations ainsi que le  
feu d'artifice furent superbes et ob-  
tinrent tous les bravos.

Aussi, j'adresse sincèrement, aux  
organisateurs de cette jolie fête, mes  
meilleurs compliments et termine en  
recommandant aux fins gourmets les  
hôtels Vitrac et Delmont.

Charles MICHAUD.

Foire du 1<sup>er</sup> octobre. — Contraire-  
ment à toute attente, notre foire n'a pas  
eu l'importance à laquelle on était en  
droit de compter.

Les affaires ont été calmes. Voici les  
cours pratiqués :  
Marché des bœufs : bœufs gras, quel-  
ques achats de 44 à 45 fr. les 50 kilos ;  
bœufs de travail, quelques transactions ;  
génisses de 42 à 44 fr. les 50 kilos. Le  
marché des vaches était comme toujours  
bien approvisionné, mais les transac-  
tions n'ont pas été nombreuses. Les

veaux pour la boucherie ont valu de  
1 fr. 10 à 1 fr. 15 le kilo.

Les porcs gras ont été rapidement en-  
levés à 62 fr. les 50 kilos. Les nourris-  
sés étaient également très cher.

Halle aux grains : Blé 5 fr. ; seigle,  
4 fr. ; pommes de terre 0 fr. 90 ; avoine,  
de 2 fr. 40 à 2 fr. 50, le tout le quarteron  
ou 1-25 litres.

Marché de la volaille : poulets de  
grains, 0 fr. 80 ; canard, 0 fr. 60 ; din-  
donnaux 0 fr. 75 ; beurre, de 1 fr. 40 à  
1 fr. 50 ; lapins domestiques, 1 fr. 40, le  
tout le 1/2 kilo. Le gibier a été très ra-  
pidement acheté à des prix très élevés.  
Les œufs valaient de 1 fr. 10 à 1 fr. 15  
la douzaine.

## VARIÉTÉS

### La vie de bohème à vélo

VÉRIDIQUE HISTOIRE QUE LES NAÏFS  
NE CROIENT PAS  
(suite)

Hélas ! cette subite manifestation  
le fit croire à la complexité de nos  
pauvres compagnes, et les soupçon-  
nant de recel sans doute, il ouvrit  
sans pitié les sacs qu'elles portaient.

O rage ! ô désespoir ! ô cuisine en-  
nemie !  
Il n'est pas un secret de notre mo-  
deste art culinaire, il n'est pas un us-  
tensile qui n'ait crié au bourreau notre  
culpabilité.

Cette marmite, ce sel, ce poivre, ce  
reste de bouilli de bœuf, tout lui di-  
sait notre sinistre métier de faire  
boire un bouillon aux passants at-  
tardés sur la rive des fleuves ; et la  
tente était la maison non plus rou-  
lante, mais roulée de bandits de bois !  
Nous étions perdus. Une pomme de  
terre écrasée au fond d'un sac et  
souillée par la sue de notre marmite,  
sembla nous donner le coup de grâce.

Manquer de respect à ce noble tuber-  
cule, sorti de ce que la Terre germa-  
nique a de meilleur et dont le nez de  
notre intègre investigateur portait  
fièrement la féculente rotondié, quel  
crime de lèse-germanisme ! Et déjà le  
mot de malédiction allait venger la  
terre, déjà le spectre de la Loi en-  
couragerait d'un article du code récié à  
l'oreille, son représentant insulté,  
quand d'un geste indigné, j'interrom-  
pis le mot et l'article de loi. A mon  
tour menaçant et gendarmiquement  
sublime, je repris mes papiers et dé-  
signant du doigt le nom de mon Ta-  
rascon à moi :

« Voyez-vous, là, là, Ca...hors ! —  
Vous devinez, hein ?... Comment ?  
non ? voyons ! Cahors, la ville de tant  
d'hommes illustres, la ville qui... Ca-  
hors enfin ! Eh bien ! de là vint à la  
Révolution la famille de votre glo-  
rieux ministre des finances !  
— Und ?  
— Und, und, und, si vous ne me  
laissez pas tranquille, moi et mes  
deux amis, j'écrirai à M. de Miquel,  
je lui dirai qu'on a voulu arrêter un  
des concitoyens de son grand-papa, et  
je ferai tomber sur vous la colère de  
ses ancêtres ! »

Un moment la cause sembla ga-  
gnée. Il resta atterré, les yeux grands  
ouverts sur ce nom fantastique, sur ce  
berceau des hommes illustres et des  
ministres des finances, sur cette  
ville qui... ce pays dont... sur ce Ca-  
hors enfin !  
Mais le souvenir de la pomme de  
terre lui revint sans doute et le rap-  
pela au sentiment du devoir. Avec  
des gestes de désespoir presque, des  
mots du plus vif regret, il nous dit  
son obligation de nous retenir jusqu'à  
plus claire identité. Certes, il ne dou-  
tait plus de la bonne foi d'un homme  
qui, sous la Révolution, aurait pu  
boire un « Schnitt » avec le mini-  
stre de Sa Majesté, dans cette ville si  
grande qu'il ne connaissait pas.

Son embarras, son angoisse redou-  
blèrent au point que j'eus honte bien  
tôt de ma taquinerie, et nous crus  
assez vengés de ses insolences et bruta-  
lités premières. Pour hâter le dénoue-  
ment je poussai un second cri de vic-  
toire. Mais ce fut avec une nouvelle  
anxiété qu'il jeta de nouveau les yeux  
vers mon papier timbré à 36 sous, et  
comme si quelque nouvelle gloire  
fantastique allait l'éblouir encore !

Je le rassurai d'un geste et tirai de  
ma manche où je les avais malicieu-  
sément cachés trois cartes.  
D'un coup d'œil il les reconnut.  
— « O Gott der Gerechten ! » s'é-  
cria-t-il subitement illuminé. « Was  
sche ich ? Die Karte des Touring-Club  
der Schweiz ? Vous êtes  
membre du Touring-Club Suisse !  
Voyons ! voyons ! mais oui ! c'est  
bien là la carte, c'est bien là votre  
photographie ! Et ces messieurs en  
sont aussi !... Dieu soit loué ! mes  
amis ! » s'écria-t-il en se précipi-  
tant vers l'hôte et l'hôtesse, qui écou-  
taient anxieux derrière la porte,  
« Dieu soit loué ! Ces messieurs ap-  
partiennent au Touring-Club Suisse !  
Voyez vous-mêmes ! C'est bien la même  
carte que nous avons vue entre  
les mains de tous les cyclistes que  
nous avons laissé passer ! Gott sei  
Dank ! Gott sei Dank ! »

La joie du brave homme atteignait  
au délire. Il voulut nous offrir à boire.  
En un clin d'œil l'hôte avait apporté  
des verres, de la saucisse et du pain ;  
l'hôtesse était allée préparer trois  
couchettes, le tout pour un marc par  
personne, cependant que le gros sou-  
rire des paysans restés effaçait sur

leurs visages les moindres vestiges du  
tubercule héréditaire et qu'à la table  
familiale, près de la lampe amie, les  
« jolis yeux » revenus nous regardaient  
pleins d'amour et de rêve.

La bonne veillée que nous avons  
passée ensemble ! Comme ils étaient  
tous attentifs à deviner nos moindres  
idées dans le fracas de notre baragou-  
inage ! Et comme les « jolis  
yeux » revenus nous disaient leur  
langueur de nos pays lointains et des  
chansons de ma Garonne !...

Le lendemain à 6 heures une sur-  
prise nous attendait. L'hôte et sa fem-  
me étaient déjà debout et nous fûmes  
invités en amis à prendre notre part  
d'un bon café bien chaud au pain  
beurré. Puis un rapide coup d'œil  
aux vélos, une inspection des sacs...  
mais... tiens ! le mien est bien lourd !  
et je vais l'ouvrir quand je rencontre  
un regard angoissé de prière. Oh ! jo-  
lis yeux ! si vous aviez su ce que de  
tristesse et de larmes j'avais au cœur  
en vous quittant, vous ne m'auriez  
pas chargé de cette jolie galette que  
j'ai trouvée si amère de tout un  
bonheur entrevu !

Au sortir du village, sur la route,  
notre ami le gendarme fait de grands  
pas. Il semble inquiet. Il salue mes  
compagnons et m'arrête. Sa main  
repose comme hier sur le pneu qui  
brille au soleil levant, mais cette fois  
c'est avec crainte, comme on touche  
un bijou, comme on caresse un chat  
étrange qui fait le gros dos. Puis tout  
à coup, d'une haleine, il me supplie :

— Au moins, si vous voyez un  
jour Monsieur le ministre des finan-  
ces qui est de chez vous, vous ne le  
lui direz pas ?  
— Mais comment donc, répliquai-  
je, le pied sur la pédale et du rire  
plein la gorge. — Je ne pourrai donc  
pas laisser ignorer avec quel con-  
stant souci du devoir et de la respon-  
sabilité vous servez le trône et l'au-  
tel !

Et jusqu'à la mort de ce brave  
Monsieur de Miquel, j'ai eu cette pro-  
messe sur la conscience. Bien des  
gendarmes m'ont arrêté depuis sur  
la foi de mes allures et d'un irrésis-  
tible embarras : car à chacune de ces  
mauvaises rencontres, je voyais en  
esprit là-bas, dans ce village perdu de  
frontière, mon pauvre ami qui se  
promenait sur la route. Je le voyais  
faisant tout le jour de beaux rêves  
d'avenir et négligeant peut-être la  
culture de ses patates pour aller cau-  
ser avec le pasteur et l'aubergiste, de  
cette ville des grands hommes, de  
cette ville qui, ce pays dont, de Ca-  
hors enfin.

Mais voilà que M. de Miquel est  
allé lui-même en parler là-haut avec  
son grand-père et Si Pierre. On a dû  
dire sa mort à mon ami et il doit pen-  
ser, le bon gendarme, que je n'ai pas  
pu parler au grand ministre avant  
son départ. Et je n'ai presque plus de  
regret de ma mauvaise action, car il  
me semble entendre les villageois de-  
mander, les larmes aux yeux, au  
joyeux bohème qui passe :

« N'êtes-vous pas de Cahors ? »  
Et maintenant, je voudrais faire  
un tantinet trêve de rire pour vous  
raconter les plaines fécondes de la  
Hollande en travail. Je voudrais vous  
dire le déroulement superbe et lent  
des prairies et des fermes. A l'aurore  
le soleil semble sortir d'elles tant  
l'horizon en est proche. Il se lève dé-  
barbouillé de verdure et de fraîcheur  
et secoue ses rires en gerbes sur les  
brins d'herbe. Des traînées de va-  
peurs tièdes montent des champs à  
lui comme un encens des premières  
chansons du bœuf et des laitières.

De partout, les bêtes sortent des é-  
tables, dans cette sereine lenteur que  
leur imposent le déroulement de leurs  
muscles et la conscience de leur force.  
Les taureaux tiennent la tête et  
beuglent leur salut au nouveau jour  
dans un frisson de toute leur masse.  
Les vaches les suivent, placides et  
douces, cherchant entre deux brou-  
tées la caresse puissante du mâle. Çà  
et là, quelques veaux de lait têtent  
goulument et leur queue frétille, ou  
gambadent autour des génisses, char-  
mants de maladresse et d'ébroue-  
ments.

C'est là, la note claire qui rompt la  
monotonie des poses et la placidité  
des rêves. C'est la joie sans frein de  
la vie première près de la jouissance  
consciente de la pleine vie. Au milieu  
des troupeaux, quelques gens vont et  
viennent, calmes aussi et serein-  
ment. Il semble qu'ils aient assimilé  
les façons de leurs bêtes et qu'ils  
aient dans leurs allures la plénitude  
de leurs plaines et le mouvement de  
marche lente et sûre des eaux de  
leurs canaux. Les femmes font la  
traite matinale à pressée rythmique.  
Les hommes polissent d'un geste lar-  
ge les robes blondes aux taches brunes.

Et nous, les nomades assoiffés d'in-  
connu, les bohémistes changeants en  
fuite des horizons paternels, dans  
cette couleur crue du roux des bêtes,  
du blanc des seaux de lait et du noir  
fumé des chaumes parmi le vert des  
prés ; nous, les éternels d'une civil-  
sation trop hâtive, nous nous sentons  
venir des muscles sains et des efforts  
harmonisés tandis qu'un air plus  
dense élargit mieux nos poitrines.  
Nous avons comme une crainte reli-  
gieuse de troubler du trait de notre  
course cette quiétude qui nous sur-  
prend. Notre allure se régularise se-  
lon la marche des choses ambiantes.

Il ne nous passe plus aux jambes ni  
aux bras des impatiences. Nous vou-  
lons faire lent et sûr le chemin de  
notre journée et vaincre la longueur des  
routes étroites à l'infini de la plaine,  
sans être troublés d'un crispement de  
notre bouche ni d'une crampe de nos  
muscles. Parfois, le sentiment que  
nous allons trop vite quand même et  
que nous dépasserons ce silence fé-  
cond sans nous être désaltérés à sa  
source blanche, nous arrête à la porte  
d'une ferme du chemin. La grande  
salle est chaude des reflets du soleil  
qui frappe par les fenêtres bées les  
marmites de cuivre et les plats d'é-  
tain sur les étagères. La ménagère  
aux yeux bleus et à la coiffe blanche  
fait sur tous les objets couler l'ordre  
et la propreté du bout de ses doigts.  
Un chat se chauffe au rebord de la  
croisée et lustre avec soin le poil de  
ses pattes. La table large ajoute la  
propreté de son bois blanc sans nappe  
et sur l'aire de terre brune des  
bassines laissent cailler le lait du  
matin ou se roussir le beurre et de  
gros fromages finis mettent à tout ce-  
la du fond de leur coin obscur, la cu-  
riosité ronde de leur pleine lune.

CYRANOULET.

(A suivre).  
P. C. C. Ernest CONTOU.

## L'HYGIÈNE DE L'ESTOMAC

assuré par les Pastilles Vichy-Etat  
à la dose de 2 ou 3 après chaque repas.  
La C<sup>ie</sup> de Vichy-Etat a créé un nouveau  
modèle de boîte, facile à mettre en po-  
che, au prix de 50 cent. Exigez dans  
toutes les pharmacies la boîte Pastilles  
Vichy-Etat à 50 centimes

## Bibliographie

LA NATURE  
Revue des sciences et de leurs appli-  
cations aux Arts et à l'Industrie  
Journal hebdomadaire illustré,  
Masson et Cie, éditeurs, 120, Bou-  
levard Saint-Germain, Paris

Sommaire du n<sup>o</sup> 2002, du 7 octobre 1911  
Les réformations du Soleil et l'agran-  
dissement des astres à l'horizon, par G.  
Renardot. — Les Hés Champs-y, par Lucien  
R. d'aux. — L'âge des perdrix, par Norbert  
Lallé. — Auguste Michel-Lévy, par L.  
De Launay. — La catastrophe de la  
« Liberté », par Sauvageur Jourdan.

Ce numéro contient 21 gravures et un  
supplément avec le bulletin météorologique de  
la semaine.

## LA POUPÉE MODÈLE

Revue des petites filles, paraît ant le  
15 de chaque mois.  
Un an : Paris, 7 fr. ; Seine, 8 fr. ; Dépar-  
tements, 9 fr. ; Union postale, 11 fr.

Vingt-quatre pages de texte par numéro :  
Moralité, Éducation, Instruction, Récréa-  
tion, Petits Travaux et Ouvrages, Patrons  
pour Poupées. Étoiles imprimées dans  
chaque numéro, Cartonnages coloriés, Fi-  
gurines à découper, Décors de Théâtre,  
Surprises, Concours, Musique, Courrier de  
Chiffonnette.

Abonnements à partir du 15 de chaque  
Mois.

## BIBLIOTHÈQUE DE MA FILLE

Ouvrages recommandés  
Collections : 3 fr. 50 le volume broché  
Toute abonnée au Journal des Demoi-  
selles recevra au prix de faveur de 3 fr. 25,  
franco dans toute la France, un volume  
magnifiquement relié. Six volumes pour le  
prix de 18 fr. franco

PRINCIPAUX AUTEURS :  
MM. Aigueperse, Maryan, Du Camp-  
franc, H. Bister, Zénide Flouriot, Champ'o

## La Guerre

Pasant, va dire à Guillaume  
Que, s'il veut notre Congo,  
Faudra qu'il nous donne Rome  
Et l'aigle de son drapeau.

Un client de l'incomparable saon.

Conseil du Docteur  
Après chaque Repas prenez une  
**FRANCISCINE**  
Jaune ou Verte  
Seuls Concessionnaires : H. BATH & Co - Cahors (Lot)

## SITUATIONS D'AVENIR

Les jeunes gens, jeunes filles et adultes qui se  
destinent aux affaires : Commerce, Industrie,  
Banque, s'y feront rapidement de belles situa-  
tions s'ils sont munis des connaissances pratiques  
indispensables : Langues, Sténo-Dactylographie,  
Droit, Commerce, Comptabilité, etc. Ils les  
acquerront à bref délai et à peu de frais s'ils  
s'adressent à l'École Pigier, subventionnée de  
l'Etat, fondée en 1850, boulevard Poissonnière, 19,  
ou aux succursales : Hommes, rue de Rivoli, 33 ;  
— Dames, rue Saint-Denis, 3 ; — Internal, rue de  
Turenne, 23 Paris. — Succursales : Lyon, Marseille,  
Bordeaux, Nantes, Toulouse, Le Mans, etc.

Cours le jour, le soir et par Correspondance.  
Demander la Liste des Situations D 1910.  
PLACEMENT GRATUIT DES ÉLÈVES.

Par Correspondance : Préparation aux Brevets  
Elementaires, Supérieurs, et aux Baccalauréats,  
École Pigier, 53, Rue de Rivoli, Paris.

Aux changements de saison il n'y a  
pas de meilleur dépuratif que les Pi-  
lules Suisses. 1 fr. 50 la boîte franco.  
Glaciel, ph., 28, rue Grammont, Paris.

## Applications générales de l'Électricité

### ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE par Arc et Incandescence

### ENSEIGNES ET MOTIFS LUMINEUX

Lustrerie — Appareillage — Sonneries  
Téléphones privés et de réseau

Force Motrice, Dynamos

Moteurs courant continu, alternatif, monophasé et triphasé

Entretien et réparations

**PIERRE AGUZOU**

Constructeur-Electricien

9, Rue du Lycée, 9 — Cahors

Installation de moteurs dans les 24 heures

Tous mes travaux sont garantis de tout vice de construction

Prix défiant toute concurrence

Plans et devis sur demande

Installation de décoration électrique pour fêtes et soirées

TÉLÉPHONE 87

## LA HERNIE

### et les Déplacements des Organes

La HERNIE est une infirmité  
gênante et douloureuse qui, mal con-  
tenue, peut entraîner des complica-  
tions graves, souvent de nature à  
mettre en danger la vie des personnes  
qui en sont atteintes.

La première des précautions à prendre  
pour éviter tous ces dangers, c'est  
de choisir un Bandage bien approprié  
à la nature de la Hernie et de l'appli-  
quer convenablement.

Aussi les Hernieux torturés par de  
mauvais Bandages appliqués sans  
discernement, ou découragés par les  
promesses charlatanesques des spécia-  
listes qui les exploitent, ont-ils intérêt  
à se confier leur confiance qu'à des  
maisons sérieuses où ils pourront  
trouver sur place, parmi un stock  
important de bandages de tous modè-  
les, celui qui conviendra le mieux à  
la

## Chronique agricole

### NOTRE JARDIN EN OCTOBRE

La cueillette des fruits doit se faire par un beau temps. On les met au fruitier, local sec, peu éclairé, conservant une température égale et assez basse sur des porte-fruits à claire voie.

On prépare les trous de plantations pour le remplacement des arbres dans les lignes d'espaliers et contre-espaliers.

On relève, après les gelées, les bulbes de dahlias, bégonias, caladiums glaïeuls, cannas à fleurs, etc., pour l'hivernage en local sain. On rentre les chrysanthèmes sous abris vitrés, éclairés et aérés. On met en place les jacinthes, tulipes, safrans, renoncules, narcisses, en pleine terre, les chrysanthèmes pour massifs. Pour obtenir de grandes fleurs, il faut enlever au fur et à mesure qu'ils se forment, tous les boutons axillaires sur chaque branche.

Les serres à orchidées ne seront plus ombragées; si la température est trop basse on y allumera du feu le matin. Pour favoriser la floraison, on aère abondamment et on baigne deux fois par jour.

On sème, en pleine terre les épinards et les mâches rondes et d'Italie; sous châssis ou cloches, laitue crêpe, palatine, gotte de la Passion, romaine

marachère. On repique en place l'oignon blanc et, sur côtières, la laitue de la Passion et les choux-fleurs, qu'on abrite avec des cloches, châssis ou paillasons lors des fortes gelées.

On repique en pépinière les choux d'York et autres choux pommés. On pince les sommets des choux de Bruxelles, pour favoriser le développement des petites pommes.

A la fin du mois, on coupe les tiges d'asperges, on fume et ameublisse le sol; on nettoie les pieds d'artichauts et on laboure au trident pour faciliter le buttage. On continue le blanchiment des céleris, cardons, etc. et l'on met en place les coullants des fraisiers en vue de l'an prochain.

A l'approche des gelées, il est prudent de protéger avec des paillasons les dernières planches de haricots verts, chicorées et scaroles.

Enfin, on détruit les vieilles couches et l'on met en tas le fumier neuf.

Ferdinand RICHARD.

### Chemin de Fer d'Orléans

Service rapide sur l'Andalousie et le Maroc

Le service rapide hebdomadaire qui a fonctionné avec tant de succès à la fin de l'hiver dernier entre Paris, Madrid, Cordoue, Algésiras, Gibraltar et Tanger, a été rétabli le Mardi 3 Octobre au départ de

Madrid et le Jeudi 5 Octobre au départ d'Algésiras.

Rappelons que ce service est constitué entre Paris et Madrid par le train de luxe Sud-Express, entre Madrid et Algésiras par un wagon-lits direct.

A l'aller : Départ de Paris Quai d'Orsay le Lundi à midi 16, arrivée à Madrid-Nord le Mardi à 2 h. 12 soir; départ de Madrid-Atocha le Mardi à 8 h. 20 soir, arrivée à Algésiras le Mercredi à 2 heures soir.

Au retour : Départ d'Algésiras le Jeudi à 3 h. 5 soir, arrivée à Madrid-Atocha le Vendredi à 9 h. 5 matin; départ de Madrid-Nord le Vendredi à 8 heures soir, arrivée à Paris Quai-d'Orsay le Samedi à 9 h. 33 soir.

Entre Algésiras et Tanger la traversée maritime s'effectue en moins de 3 heures.

Prolongation temporaire des heures d'ouverture de certaines gares de petite vitesse sur le réseau d'Orléans.

Aux termes de l'arrêté ministériel du 17 avril 1908, les gares sont fermées en semaine, pour la réception et la livraison des marchandises de petite vitesse, savoir :

Du 16 mars au 15 octobre, au plus tôt à 6 h. du soir ;  
Du 16 octobre au 15 mars, au plus tôt à 5 h. du soir ;

Par application d'une décision de M. le Ministre des Travaux Publics, en date du 30 novembre 1910, et à titre temporaire et d'essai, les gares désignées ci-après sont autorisées à rester ouvertes en semaine du 1<sup>er</sup> octobre au 15 décembre 1911 inclus, jusqu'à 7 heures du soir exclusive-

ment, pour l'enlèvement des marchandises de petite vitesse : reçues par wagon complet, dont le déchargement incombe aux destinataires,

et dont les titres auront été retirés par ces destinataires avant 6 heures du soir jusqu'au 15 octobre et 5 heures à partir du 16 octobre.

Albi, Angers-St-Laud, Angoulême, Argenton, Aurillac, Bergerac, Blois, Bordeaux-Bastide, Bourges, Brive, Cahors, Chateau-du-Loir, Chateauroux, Châtelleraul, Le Chevaleret, Commentry, Etampes, Gaillac, Guéret, Issoudun, Libourne, Limoges-Bénédictins, Limoges-Montjovis, Loches, Lorient, Montluçon, Nantes-P. O., Orléans, Paris-Ivry, Périgueux, Pithiviers, Poitiers, Quimper, Redon, Rodez, Romorantin, St-Junien, Saint-Nazaire, Saumur, Tours, Tulle, Ussel, Vannes, Vendôme, Vierzon, Villefranche-de-Rouergue, Villeneuve-sur-Lot.

La Compagnie d'Orléans se réserve de suspendre cette mesure soit d'une manière générale, soit dans certaines gares seulement, sur préavis de 48 heures, affiché dans les gares désignées pour cette suspension.

La Compagnie d'Orléans a organisé dans le grand hall de la gare de Paris-Quai-d'Orsay, une Exposition permanente d'environ 1.600 vues artistiques (peintures, eaux-fortes, lithographies, photographies), représentant les sites, monuments et villes des régions desservies par son réseau.

## BANQUE CHAREIRE & C<sup>ie</sup>

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE

Au CAPITAL de 1.000.000 de Francs

SIÈGE SOCIAL

### à CAHORS, 8, Rue Fénélon

AGENCES

à PARIS, 7, Rue Drouot.	à CAULUS, Route Nationale.
à MONTAUBAN, Rue de la République.	à CAUSSADE, Route Nationale.
à SAINT-CÉRÉ, Pl. de la République.	à SAUMUR, Place Bilinge.
à GOURDON, Place du 4 Septembre.	à JARZÉ, Place de l'Église.
à LAFRANÇAISE, Rue Centrale.	à BEAUGÉ, Place du Marché.

ADRESSES TÉLÉGRAPHIQUES :

A CAHORS : CHAREBANK CAHORS      A PARIS : CHAREBANK BOURSE PARIS

NUMÉROS TÉLÉPHONIQUES :

à Cahors : 45 — à Paris : 313.28 / 326.66 — à Montauban : 74 — à Saumur : 1.75

Localités du Département visitées périodiquement :

Figeac, Gramat, Martel Castelnau, Souillac, Prayssac, Montcuq, Cazes-Mondenard

### PRINCIPALES OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ

ESCOMPTE ET RECOUVREMENTS

Achat et Vente de Titres sur toutes les Bourses Françaises & Étrangères

Paiement de tous Coupons sans frais

Un mois avant les échéances pour les coupons des titres à revenu fixe

AVANCES SUR TITRES

Souscription sans Frais à toutes les Émissions

DÉPÔT DE FONDS & DE TITRES

Transferts, Échange et Régularisation de Titres, Renouvellement des feuilles de Coupons

Location de Coffres-Forts à Secret — Change de Monnaies

PRÊT Argent sur signature. Long terme. Discretion. SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE 83, rue Lafayette, Paris (30<sup>e</sup> année). — Ne pas confondre.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT

Confiez tous vos achats ;

Confiez la préparation de vos ordonnances

A LA

## Grande Pharmacie de la CROIX-ROUGE

qui se recommande à tous

Par la qualité irréprochable de ses Produits

Par ses Prix sensationnels de bon marché

LA PLUS IMPORTANTE PHARMACIE DE TOUTE LA RÉGION

parce qu'elle est :

LA MIEUX APPROVISIONNÉE

LA MIEUX ORGANISÉE

& VEND LE MEILLEUR MARCHÉ

Pharmacie spécialement recommandée pour la préparation des Ordonnances

Expédie dans tout le Département des Produits rigoureusement purs sortant des meilleures Maisons, POULENC, DAUSSE, BAYER, ou préparés par le Pharmacien lui-même, d'après les nouvelles formules inscrites au Codex de 1908, ou exactement conformes aux ordonnances de MM. les Docteurs.

## Laboratoire d'Analyses chimiques

URINES - LAIT - EAU

Demander le Catalogue général

Directeur : Paul GARNAL, Pharmacien de 1<sup>re</sup> Classe

Diplômé de l'École Supérieure de Pharmacie de Paris  
Membre du Conseil départemental d'Hygiène du Lot  
Inspecteur des Pharmacies du Lot

Ancien Pharmacien Adjoint de l'Assistance Publique de Paris  
Ancien Directeur du Laboratoire d'Analyses de la Pharmacie Commerciale de France, à Paris.

Boulevard Gambetta (en face le Théâtre) CAHORS

### CHANGEMENT de DOMICILE

Le CABINET de CONSULTATIONS

**M. MAURY**

Chirurgien-Dentiste

Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris  
 Laurat de l'École Dentaire de France

DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA

est transféré 8, RUE FÉNELON,  
en face la Halle.

Consultations de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h.

## IMPRIMERIES A. COUESLANT

ALENÇON (ORNE)      CAHORS (LOT)

(Ancienne Imprimerie GUY)

(Ancienne Imprimerie LAYTOU)

Adresse télégraphique :

COUESLANT-ALENÇON

Téléphone (Alençon) : N° 26

**20 PRESSES**

Installations à vapeur et à l'électricité

INSTALLATIONS SPÉCIALES POUR PUBLICATIONS PÉRIODIQUES  
ET GRANDS TIRAGES

Adresse télégraphique :

COUESLANT-CAHORS

Téléphone (Cahors) : N° 31

### IMPRIMEUR :

De la Compagnie P. O. — De la Fédération Nationale des Professeurs des Lycées et Collèges de France et du Personnel de l'Enseignement secondaire féminin. — De la Fédération des Amicales des Instituteurs de France et des Colonies. — De la Société clinique de Médecine mentale. Des Sociétés de Tempérance : Croix-Bleue, Etoile Blanche, Union Française des Femmes pour la Tempérance, Annales antialcooliques, etc. Du Club Cévénol. — De Syndicats d'Initiative départementaux. — Du Syndicat général des Sténographes et des Dactylographes, etc.

### DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS ÉLÈVES :

De l'École Normale des Instituteurs de la Seine. — De l'École Normale des Instituteurs de la Seine. — Des Lycées Fénélon, Molière, Victor-Hugo, Racine, etc.

DE NOMBREUX PÉRIODIQUES PÉDAGOGIQUES, MÉDICAUX, STÉNOGRAPHIQUES, ANTIALCOOLIQUES, etc., etc.

Ouvrages de luxe, Travaux en tous genres (administratifs et commerciaux), Journaux illustrés, Périodiques, Brochures, Mémoires et Thèses

CIRCULAIRES, PROSPECTUS, AFFICHES, LABEURS, ÉTIQUETTES, ENVELOPPES, TÊTES DE LETTRES, FACTURES, CARNETS, REGISTRES

Tableaux, Programmes, Cartes commerciales, Menus

MANDATS, SOUCHES, LETTRES DE NAISSANCES, MARIAGES & DÉCÈS. — CARTES DE VISITE

PRIX MODÉRÉS

PRIX MODÉRÉS

FEUILLETON DU Journal du Lot 86

LE

## Secret du Banquier

PAR MISS M.-E. BRADDON

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE PREMIER  
DANS LE LABYRINTHE

Ses mains tremblantes se refusaient au travail et quelquefois il lui arrivait de se surprendre assis pendant une heure, les yeux vaguement fixés sur le dessin qui était devant lui, pendant que son esprit était tout entier à la scène qui s'était passée dans le jardin désert dépendant de l'aile du Nord.

Lionel comprit qu'il n'y avait que l'action, une action prompte et décisive qui pouvait le sauver d'une terrible maladie.

— Mon cerveau commence à être affecté, — se dit-il, — à chaque moment je puis être pris par une fièvre cérébrale et dans mon délire je puis révéler ce qui préoccupe mon esprit... le révéler peut-être aux oreilles du coupable, et alors...

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec l'agence Favre.

Il osait à peine achever sa pensée qui était alors réellement horrible.

Si, dans un accès de délire, résultat d'une fièvre cérébrale, il révélait le secret qui inquiétait son esprit d'une façon si terrible, et si ses paroles arrivaient aux oreilles du meurtrier qui de plus probable qu'on eût recours à des moyens extrêmes pour l'empêcher de sortir vivant de cette maison ? Quoi de plus facile que de disposer d'une malheureuse créature, sans protecteur, privée de connaissance, en proie à la fièvre, et dont personne n'aurait l'idée d'attribuer la mort à une autre cause qu'à une cause naturelle !

— Il faut agir et agir promptement, — se dit le jeune homme. — Ce n'est pas parce que Julia est belle que je dois m'arrêter dans l'accomplissement du devoir qui m'est imposé de faire tous mes efforts pour approfondir ce mystère ; c'est un devoir pour moi de rechercher ce qu'il y a de réel dans l'histoire du vieillard. Que Dieu veuille que ce ne soient que les hallucinations d'un esprit troublé !

Une fois fixé sur ce qu'il devait faire, l'esprit de Lionel devint plus lucide. Il travailla avec calme et tranquillité pendant toute l'après-midi, sans quitter son appartement, car il avait résolu de se soustraire aux dangereuses fascinations de la société de Julia.

Il vit Mlle Godwin se promener sur la pelouse et jamais elle ne lui avait

paru plus belle que pendant cette après-midi, alors que le devoir l'obligeait à rester loin d'elle. Il la vit marcher lentement sur le gazon, un livre à la main et prendre la direction de cette avenue de lauriers, dans laquelle ils s'étaient rencontrés si souvent, où ils avaient passé tant d'heures heureuses.

Son cœur battait plus vite pendant que ses yeux suivaient cette grande personne habillée de blanc dont l'élégance juvénile avait la grâce imposante d'une reine. Lionel n'était pas fat et pourtant pendant la dernière semaine de sa résidence à Wilmington, de vagues et délicieuses espérances étaient venues se mêler aux tortures qui accablaient son esprit.

Il avait été souvent dans la société de Julia pendant cette dernière semaine, et quelque chose lui avait dit, une nuance imperceptible dans le ton et les manières de la jeune fille, lui avait révélé que son amour n'était pas sans espoir. En dépit de la différence apparente qui existait entre leurs positions respectives, les manières de Julia révélaient innocemment et sans qu'elle en eût conscience, un tendre intérêt pour le jeune homme qu'elle s'était montrée si désireuse d'arracher à la misère et à ses privations.

El Lionel devait chasser cet espoir enivrante de son esprit, et, se sachant aimé, il se sentait appelé à voter tou-

te son énergie, toute son intelligence à la découverte d'un mystère qui pouvait entacher d'un crime horrible le père de la jeune fille dont il était aimé. Cette tâche était vraiment terrible, mais Lionel était inflexible lorsque le devoir et l'honneur faisaient appel à sa fermeté.

— Au prix de mon propre bonheur, au prix de la tranquillité de Julia, il faut que j'approfondisse cet horrible secret, — se dit-il en détournant son regard de la fenêtre ouverte qui donnait sur la pelouse.

Dès le soir même il se mit à l'œuvre. D'habitude il dinait seul dans sa chambre, à sept heures, à l'heure où Julia et son imposante dame de compagnie, Mme Melville, prenaient elles-mêmes leur repas cérémonieux.

Tout le service de cette grande et vieille maison était parfaitement réglé, et le dîner de Lionel était servi avec autant de soin que s'il eût été un personnage de la plus grande distinction.

Il avait rarement adressé la parole au domestique qui le servait, mais ce soir là il parla à dessein à cet homme, car il comprenait qu'il ne pouvait rien faire pour accomplir la tâche qu'il s'était imposée, tant qu'il ne se serait pas procuré tous les renseignements que les gens de la maison pouvaient lui fournir.

— Depuis peu, j'ai pris le plus grand intérêt pour ce vieillard que je vois souvent dans les jardins, — dit

Lionel d'un air flegmaté et pour entamer la conversation. — C'est Caleb Wilfred que vous appelez, je crois. Sa raison paraît dérangée. Depuis combien de temps est-il ainsi ?

— Dame ! monsieur, — dit le domestique, enchanté d'avoir une occasion de parler, — le vieux Caleb a la tête un peu affaiblie depuis cinq ou six ans déjà ; mais il a fait une maladie il y a un an environ, et depuis ce temps-là, son état mental a fort empiré. C'est un état de folie régulière. Il parle de sang répandu, de trahison, de poignard, de meurtre, au point de donner le frisson à ceux qui l'écou-

tent.

— Pauvre homme ! Et cela date de la maladie qu'il a faite. Quel genre de maladie était-ce ?

— Une fièvre cérébrale, monsieur, et il a été bien mal, le pauvre diable. Sa vie était condamnée ; mais une vieille gouvernante, une vieille femme qui est sa cousine, a pris le plus grand soin de lui sans troubler l'esprit de M. Godwin avec sa maladie. On l'a gardé dans un grenier, dans les combles de la maison, où personne ne pouvait être troublé par son délire et ses divagations, lorsque la fièvre était dans toute sa force. Mais, vrai ! monsieur, c'était horrible d'entendre les choses que débitait le vieillard, dont la cervelle avait démenagé.

— Que disait-il ?  
— Dame ! c'était toujours la même

histoire, monsieur, sur laquelle il revenait sans cesse : meurtre, perfidie, et une fente dans un volet, et Dieu sait quoi, mais toujours la même chose, si bien qu'à l'écouter on se sentait la tête tourner. Sa maladie a duré près de deux mois, et depuis ce temps il est resté ce que vous le voyez maintenant, capable d'exécuter le travail modéré dont il est chargé, tranquille, inoffensif, mais toujours errant dans les jardins, et doué de raison jusqu'à un certain point : car, après avoir divagué sur le meurtre, sur la perfidie et sur tout le reste, le moment d'après il revient à lui, et vous dit que ce qu'il a pu dire ne signifie rien, que ce sont des absurdités, qu'il ne faut pas l'écouter. Ainsi que vous voyez, le pauvre homme sait qu'il n'a pas sa tête, et c'est ce que vous ne rencontrez pas chez beaucoup de fous.

— M. Godwin a-t-il jamais entendu ses divagations ?

— Jamais, monsieur, autant que je puis le savoir. En vérité, je puis bien dire qu'il ne l'a jamais entendu, car c'est encore un des côtés étranges de cette affaire. Toujours, depuis sa maladie, le vieux Caleb paraît avoir eu des sautes de raison, mais il n'est pas proche de lui, la seule voix de son maître suffit pour le faire trembler de la tête aux pieds, et il devient pâle comme un spectre rien qu'en entendant prononcer son nom.

(A suivre).